

6EME JOURNEE NATIONALE DE DEVERSEMENT DE PROSPECTUS PUBLICITAIRES

Samedi 9 décembre 2006

Dénonçons le scandale de ces 40 kg de prospectus déposés chaque année dans chacune de nos boîtes aux lettres : gaspillage, pollution et envahissement, dont nous payons les coûts de production - dans le prix nos achats - et de traitement des déchets - dans le montant de nos taxes locales.

Parce que nous refusons notamment :

- **Le gaspillage** (d'énergie et des matières premières utilisées pour des prospectus souvent jetés sans même avoir été regardés)
- **La pollution** (accroissement du volume des déchets)
- **Le mépris de notre liberté** (notre refus de la publicité, indiqué par un autocollant apposé sur notre boîte aux lettres, est peu respecté)

Nous demandons aux pouvoirs publics :

- **L'adoption d'une loi** garantissant le respect des autocollants antipublicitaires comme c'est déjà le cas au Portugal, en Allemagne, à Bruxelles...
- **La mise en place d'une taxe obligatoire pour les distributeurs**, leur faisant supporter le coût réel du traitement des déchets engendrés.
- **Un plan national de réduction de ces déchets à la source**, sur le modèle de celui en vigueur à Bruxelles.

Quelques chiffres (Source Ademe) :

- **110 millions d'euros** par an en retraitement des prospectus
- **18 milliards d'imprimés sans adresse** distribués chaque année dans les boîtes aux lettres en France
- **soit 1 million de tonnes de papier**, dont 85% de publicité et 15 % de journaux gratuits.

Si 5 % des Français faisaient le choix de ne plus recevoir d'imprimés publicitaires, ce seraient - entre autres - 400 000 arbres épargnés.

À l'appel de la Brigade Antipub, Chiche !, Résistance à l'Agression Publicitaire, le Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets (CNIID), et de nombreuses autres associations et individus

- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE, SVP -

6EME JOURNEE NATIONALE DE DEVERSEMENT DE PROSPECTUS PUBLICITAIRES

Samedi 9 décembre 2006

Dénonçons le scandale de ces 40 kg de prospectus déposés chaque année dans chacune de nos boîtes aux lettres : gaspillage, pollution et envahissement, dont nous payons les coûts de production - dans le prix nos achats - et de traitement des déchets - dans le montant de nos taxes locales.

Parce que nous refusons notamment :

- **Le gaspillage** (d'énergie et des matières premières utilisées pour des prospectus souvent jetés sans même avoir été regardés)
- **La pollution** (accroissement du volume des déchets)
- **Le mépris de notre liberté** (notre refus de la publicité, indiqué par un autocollant apposé sur notre boîte aux lettres, est peu respecté)

Nous demandons aux pouvoirs publics :

- **L'adoption d'une loi** garantissant le respect des autocollants antipublicitaires comme c'est déjà le cas au Portugal, en Allemagne, à Bruxelles...
- **La mise en place d'une taxe obligatoire pour les distributeurs**, leur faisant supporter le coût réel du traitement des déchets engendrés.
- **Un plan national de réduction de ces déchets à la source**, sur le modèle de celui en vigueur à Bruxelles.

Quelques chiffres (Source Ademe) :

- **110 millions d'euros** par an en retraitement des prospectus
- **18 milliards d'imprimés sans adresse** distribués chaque année dans les boîtes aux lettres en France
- **soit 1 million de tonnes de papier**, dont 85% de publicité et 15 % de journaux gratuits.

Si 5 % des Français faisaient le choix de ne plus recevoir d'imprimés publicitaires, ce seraient - entre autres - 400 000 arbres épargnés.

À l'appel de la Brigade Antipub, Chiche !, Résistance à l'Agression Publicitaire, le Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets (CNIID), et de nombreuses autres associations et individus

- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE, SVP -

